

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, major fédéral.

N° 2

Lausanne, 18 Janvier 1862.

VII^e Année

SOMMAIRE. — **Canons rayés** (*Suite*). — **Bibliographie.** *Extrait de la tactique de l'infanterie et de la cavalerie*, par L. Schaedler. — *La Guerre italienne en 1860*, par W. Rustow. — *Recueil des Lois et prescriptions militaires en vigueur*, par MM. des Gouttes et Beck. — **Société militaire fédérale.** Avis de concours. — **Nouvelles et chronique.**

CANONS RAYÉS¹.

RAPPORTS ET PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'ARTILLERIE.

(*Suite.*)

Par l'attention qu'elle apporta à faire son choix parmi les sabots proposés, par le soin mis à la confection de ces derniers et leur mode de liaison égale avec les projectiles, par le choix qu'elle fit de la forme de ceux-ci, la Commission d'artillerie crut avoir satisfait à tout ce qui pouvait être exigé avant de procéder aux essais définitifs.

Obus du système Muller.

Pour le système Muller on confectionna dans les ateliers mécaniques d'Olten et en partie aussi à Arau une quantité suffisante de projectiles. Le défaut d'observation des variations de diamètres des projectiles eut pour conséquence qu'à Olten un bon nombre de trous à ailettes furent mal percés et que les ailettes elles-mêmes durent être retravaillées par M. le colonel Muller, sans pourtant qu'il lui fût possible de les replacer dans leur position exacte.

Les circonstances étaient donc pour ces projectiles moins avanta-

⁽¹⁾ Voir les numéros 19, 20, 21 et 22 de la *Revue militaire* de 1861, et 1^{er} de 1862.